

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Stabiho Emerging Markets, Action S (FR001400GN92) | Compartiment de la SICAV "STABIHO SICAV "
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Stabiho Investment Partners

Nom de l'initiateur : Stabiho Investment Partners

Site internet : www.stabiho.com

Contact : Appelez le +33 (1) 88 80 38 28 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Stabiho Investment Partners en ce qui concerne ce document d'informations clés. Stabiho Investment Partners est agréée par la France sous le numéro GP-20230004 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 26/05/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Stabiho Emerging Markets est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable. Le compartiment a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2023.

Objectifs : le compartiment, de gestion active, a pour objectif de rechercher une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Markets, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans au travers une sélection de titres issus des marchés de pays émergents afin de profiter des opportunités de ces pays en forte croissance économique.

Critères extra-financiers : le compartiment est classé article 6 de la Réglementation SFDR et ne prend donc pas en compte les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité, en raison d'un manque de disponibilité de données fiables, et d'autre part afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités pour le compartiment.

Stratégie d'investissement :

Action : Le compartiment est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum de son actif net en actions émises par des sociétés 1) ayant leur siège social dans les pays émergents ou 2) exerçant une partie substantielle de leur activité dans les pays émergents ou 3) dont une partie substantielle des actifs est située dans les pays émergents.

A cet effet, le compartiment investira dans des actions de toute taille (capitalisation boursière) et de tout secteur économique, en étant totalement affranchi de toute contrainte de suivi de l'indice.

Aussi le compartiment pourra s'exposer de manière indirecte aux actions par le biais d'instruments financiers à terme, d'OPC. Ainsi, le compartiment est en permanence exposé entre 60% et 100% de son actif net aux marchés actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Si, dans des circonstances exceptionnelles, le compartiment devait placer ces liquidités, d'une manière temporaire, en titres de créance, cela serait fait au travers la sélection d'obligations gouvernementales des pays occidentaux présentant des notations supérieures à A+/A1 (notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

Ainsi, Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (avec un maximum de 7% par émetteur).

Détention d'actions ou parts d'autres OPC* : jusqu'à 100% de son actif net, le compartiment pourra investir en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français, quelle que soit leur classification et dans des parts ou actions de FIA ou fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

*Ces OPC peuvent être gérés par la Société de gestion dans la limite de 10% de l'actif net.

Les dérivés : Le compartiment pourra avoir recours de manière discrétionnaire aux contrats financiers à terme sur les marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but d'exposition du portefeuille au marché d'actions ou de couverture du portefeuille contre le risque de change et/ou de couverture du portefeuille au risque de marché actions/au risque de de change, dans la limite de 20% de l'actif net avec un maximum de 7% par émetteur.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du compartiment.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le compartiment est créé pour une durée de 99 ans. La SICAV peut décider la dissolution ou la fusion du présent compartiment (sous réserve de la validation des actionnaires).

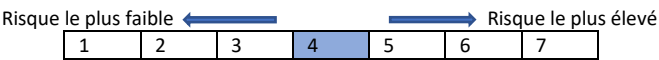
Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@stabiho.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : quotidienne. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 10h30 heures (heure de Paris) auprès du dépositaire CACEIS Bank. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée le jour suivant et sont réglées 3 jours après la date d'exécution de l'ordre.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



! L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment : risque de liquidité, risques liés à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque de contrepartie. Se référer au prospectus pour le profil de risques complet du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6740 €	5.022 €
	Rendement annuel moyen	-32.6 %	-12.9 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.740 €	6.792 €
	Rendement annuel moyen	-32.6 %	-7.4 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.730 €	12.701 €
	Rendement annuel moyen	7.3 %	4.9 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.340 €	15.812 €
	Rendement annuel moyen	23.4 %	9.6 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2007 et octobre 2012.

Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mai 2016 et mai 2021.

Que se passe-t-il si Stabiho Investment Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Stabiho Investment Partners. En cas de défaillance de Stabiho Investment Partners, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	160 €	999 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.60 %	1.53 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,14 % avant déduction des coûts et de 3,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.40 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est une estimation pour l'exercice en cours.	140 €
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Stabiho Investment Partners – A l'attention de Benjamin Hottin – 73 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://stabiho.com/fr/valeur-liquidative-du-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.stabiho.com>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.stabiho.com/respect>